

## "Fiasco" du fonds Marianne : ce que contient le rapport du Sénat qui flingue Marlène Schiappa



Article rédigé par *Marianne*, le 12 juillet 2023

Source [Marianne] : Responsables de rien, Marlène Schiappa et son cabinet ? Responsables de tout, estime au contraire la commission d'enquête sénatoriale dans son rapport qui vient d'être rendu public et que « Marianne » a épluché. Un document minutieux, dense, implacable, qui ne va pas faire les affaires de l'actuelle secrétaire d'État à l'Économie sociale et solidaire.

« *La diffamation prend l'ascenseur et la vérité l'escalier.* » C'était jusqu'alors [la ligne de défense](#) – bien troussée mais franchement fragile, il faut le dire – de Marlène Schiappa sur le fonds Marianne, ce dispositif gouvernemental doté d'un peu plus de 2 millions d'euros lancé afin de « *combattre les discours séparatistes* » en ligne. Résistera-t-elle aux travaux minutieux de la commission d'enquête parlementaire qui viennent d'être dévoilés ? Car, apparemment, la vérité a décidé d'emprunter l'escalier d'honneur du Palais du Luxembourg. Présidée par le socialiste Claude Raynal, associé au Républicain Jean-François Husson qui en est le rapporteur général, la commission d'enquête met en cause en effet, sans détour, Marlène Schiappa. Une ministre qui, devant les sénateurs, selon leurs mots, « *a eu beaucoup de pertes de mémoire* » et a fait des déclarations « *consternantes et affligeantes* ». « *A toutes les étapes de ce projet, le manque de rigueur, l'opacité, la désinvolture ont conduit au fiasco* », a expliqué le sénateur Husson ce mardi 6 juillet lors d'une conférence de presse de [présentation de ses travaux](#).

Que faut-il en retenir ? Les sénateurs notent dans leur rapport, voté à l'unanimité par leurs pairs (hors « *quelques rares abstentions* »), que l'équipe de la ministre déléguée à la Citoyenneté de l'époque a mis la main à la pâte dès la rédaction de l'appel à projets du fonds Marianne, géré par le Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR). Et notamment lorsqu'il a fallu préciser les « *objectifs* » que les « *candidats* » devaient poursuivre. « *Par ailleurs, écrivent les parlementaires, le directeur de cabinet de la ministre est intervenu pour raccourcir le délai de sélection des projets proposé par l'administration.* » « *À peine trois minutes après l'envoi de la proposition d'appel à projets par le secrétariat général du CIPDR, nous apprennent les sénateurs, le directeur de cabinet répond au courriel pour demander à "resserrer le calendrier"* » ! Ce qui n'est pas sans avoir posé quelques soucis évidents.

[Lire la suite](#)

12/07/2023 01:00